Compte-rendu du Conseil d'Administration Mardi 26 Septembre 2023 à 19 h 15 par Zoom

Membres du CA:

Présent·e·s: Laurent Bigourd, Thérèse Bocquet, Alain Derat, Lia Goldberg, Pauline De Kerchove, Agnès Le Brishoual, Christel Marie, Didier Marie, Jean-Louis Marie, Anne Prygiel, Geneviève Taffin

Excusé·e·s: Aurélie Averty (pouvoir Geneviève Taffin), Christian Cabaret, Ulla Kleweta

Absente: Isabelle Renier

Membres de l'association présent·e·s : Aure Paquis, Alain Vercammen

19 h 00 : Accueil des participant·e·s

Présences:

✓ Membres du CA : 11 présent·e·s, 1 pouvoir

✓ Membres du CA : 3 excusé·e·s✓ Membres du CA : 1 Absente

✓ Autres membres de l'association : 2 participant·e·s

19 h 15 : Ouverture du CA par le Président, Didier Marie_

1. Approbation du Compte-rendu du CA du 29/05/2023 par ZOOM

Compte-Rendu approuvé à l'unanimité

Relecteur du compte-rendu du présent CA non-membre du Bureau : Laurent Bigourd

2. Finances (Jean-Louis Marie)

2.1- Dépenses à prévoir avant la fin de l'année 2023

Nos finances sont dans le flot habituel. A prévoir, fin décembre, la **réversion à Trager International du pourcentage sur les stages**. Cette réversion sera moindre que l'an dernier (moins de stages, moins de participants, compensé en partie par la forte participation aux 2 stages Réponse Réflexe)

2.2- Participation de TF au Niveau 2, Instructeur Peter Fankhauser, 10-15 octobre 2023, Hauts de France

Peter Fankhauser est un instructeur Suisse Allemand. La traduction sera assurée par Corinne Payot Déception quant à l'intérêt moyen suscité par cette proposition de stage : 6 participants dont la moitié a déjà fait le Niveau 2. C'est insuffisant pour payer l'instructeur et la traductrice. La prévision était de 8 participants. Il manque 8 à 900 €. Une participation financière sera demandée aux assistants.

Dans le **budget prévisionnel**, voté à l'AG 2023, une ligne d'un montant de 1200 € était budgétée pour la participation de TF en vue de soutenir des stages, des salons ...

Sur proposition du Comité des Tuteurs, Trager France participera au financement du stage Niveau 2, enseigné par Peter Fankhauser, du 10 au 15 octobre 2023, dans la fourchette de 700 à 1 000 €

Vote du CA: Proposition adoptée à l'unanimité

2.3- Démission du Trésorier, Jean-Louis Marie, au 31/12/2023

Jean-Louis annonce sa décision de démissionner au 31 décembre 2023.

Cette date est choisie parce que la comptabilité se tient par année civile. En arrêtant au 31 décembre :

- Jean-Louis assure, avec le cabinet comptable, le bilan de l'année 2023, le compte-rendu qui en sera présenté à l'AG 2024
- Jean-Louis ne démarre pas la tenue de la comptabilité de l'année 2024. C'est son successeur qui organisera la comptabilité 2024 comme il le souhaite plutôt que de reprendre une année en cours après l'AG

Deux possibilités :

- Le ou la candidate est membre du CA: le CA peut voter et élire ce membre au poste de trésorier.
 La banque peut, de ce fait, effectuer le changement pour toutes les opérations de banque. La responsabilité du nouveau trésorier est engagée.
- 2. Le ou la candidat·e n'est pas membre du CA: Jean-Louis arrête la tenue de la comptabilité au 31 décembre 2023 mais reste en poste jusqu'à l'élection du nouveau trésorier à l'AG 2024 et assure la responsabilité de la trésorerie jusqu'à l'AG. Le futur trésorier commence la tenue de la comptabilité au 1^{er} janvier 2024

Le CA décide que :

- ✓ un appel à candidature pour le poste de Trésorier est lancé auprès de tous les Praticien·ne·s
- ✓ la Fiche de poste avec les missions du trésorier sera jointe au compte-rendu de ce CA
- **♣** Candidature par mail à Trager France. Contacter Jean-Louis Marie pour plus d'information et précision

3. Règlement Intérieur : Praticien en année sabbatique

Après discussion sur le texte du projet joint à l'ordre du jour du présent CA, les points suivants seront modifiés :

- Paragraphe 1.3 : supprimer « mais peut demander des précisions »
- Paragraphes 3.4 et 3.6 : réunir ces 2 paragraphes en un seul
- Paragraphe 3.3 : reformuler ce paragraphe. Le nom du praticien reste sur la liste publique des Praticiens avec la mention en année sabbatique

Le CA décide que :

- ✓ Le groupe de travail Règlement Intérieur modifiera le texte suivant les trois points ci-dessus
- Le texte ainsi remanié sera soumis au vote, lors du prochain CA

4. Formation

Le Calendrier des stages 2024 est à l'ordre du jour de la réunion du Comité des Tuteurs du 5 octobre 2023. Il sera envoyé, mis en ligne avant la fin de cette année.

Questions sujettes à réflexion :

- Pourquoi un stage enseigné par un instructeur étranger n'attire pas davantage?
- Pourquoi à un mois d'un Stage Mentastics, une seule inscription ferme ?
- Pourquoi des inscriptions de plus en plus tardives ? C'est difficile pour les organisateurs, si le stage n'a pas lieu, il faut pouvoir annuler en temps et en heure les réservations (salle, hébergement,)
- Pourquoi la possibilité de payer demi-tarif pour refaire un stage est-elle limitée à 5 ans ? C'est une règle de TF pour motiver les stagiaires à refaire un stage dans un temps raisonnable. Cela peut freiner certains praticiens. Le choix a déjà été fait d'allonger à 5 ans au lieu de 2 ans. La question peut être reconsidérée.

5. Priorités & Groupes de travail 2023

5.1-Réunions Zoom à thème

Les deux premières réunions zoom de **partage d'expérience** ont eu lieu avec deux praticiennes vivant du Trager sur le thème **Créer, développer sa clientèle** :

- Le 12 septembre : Carole Lefebvre « Place du marketing dans la création d'une clientèle Trager »
- Le 14 septembre : Thérèse Bocquet « Comment j'ai développé ma pratique sans les réseaux sociaux »

L'invitation avait été envoyée aux Praticiens et Stagiaires Niveau 3.

Une dizaine de personnes (à peu près les mêmes aux 2 réunions) ont participé, en live, à ces réunions interactives où chacun peut poser des questions aux intervenants. C'est peu. Le mail d'invitation a, certes, été envoyé tardivement.

Un lien, valable 6 jours, est envoyé permettant de télécharger le replay (la durée de validité du lien dépend de la plateforme de transfert des fichiers)

- ✓ Les vidéos de ces 2 réunions seront mises dans l'espace Membres du Site Trager France & Belgique
- ✓ D'autres réunions zoom seront programmées (Dynamiser son site web, Répondre à un appel à projets ...)

Participez:

- En donnant votre avis. Avez-vous regardé en live ou en replay? Cela vous a-t-il intéressé?
- En proposant les thèmes que vous souhaiteriez
- En proposant de partager votre expérience, vos compétences en animant une ou des réunions sur les réseaux sociaux, un type de clientèle (seniors, enfants, sportifs, pathologies, ...), les structures dans lesquelles vous intervenez ...
- **♣** Envoyez un mail à Trager France ou contactez Christian Cabaret, Didier Marie ou Geneviève Taffin

5.2-Fédération Française de Massage Bien-Etre (Lia Goldberg)

Une demande d'adhésion faite sous la présidence d'Anne-Marie HÜE s'était soldée par une fin de non-recevoir.

Lia Goldberg, qui est membre de la FFMBE depuis une quinzaine d'années, a rencontré une partie du CA de la FFMBE lors d'une réunion. Lia n'a pas pu discuter avec la responsable de la Commission d'admission qui n'était pas présente. L'équipe de direction ayant changé, il semblerait qu'une ouverture soit possible.

Avant d'entreprendre les démarches pour solliciter à nouveau l'adhésion de TF à la FFMBE, il convient de mener au préalable, au sein de l'association, une réflexion sur l'intérêt ou non pour Trager France d'adhérer à la FFMBE qui permettra au CA de prendre une décision

Ce sujet vous intéresse, vous souhaitez donner votre avis, participer à cette réflexion, que vous soyez Stagiaire ou Praticien, prenez contact avec Lia Goldberg

6. Trager International (Lia Goldberg)

6.1 Secrétariat et Conseil d'Administration de T.I.

La situation est complexe et délicate.

Pour remplacer la Secrétaire administrative et la Secrétaire éducative qui ont démissionné, deux personnes ont posé leur candidature. Il est envisagé de réunir les deux postes en un seul.

Le CA se composait de 4 personnes. La vice-présidente va démissionner d'ici la fin de l'année. Le CA va donc se composer de 3 personnes ce qui est le nombre minimum dans les statuts et ce qui est lourd en terme de travail.

Il est nécessaire de trouver de nouveaux membres pour le CA sinon la durabilité de la structure actuelle est en péril.

Mouvement Trager®France 16 rue de la Paix 17230 VILLEDOUX

6.2 Marques déposées

Pour l'union européenne dont nous faisons partie :

- Le mot Trager est protégé jusqu'au 17 septembre 2024
- Le mot Mentastics est protégé jusqu'en novembre 2027

Une réflexion est en cours sur la pertinence ou non de renouveler, sur le ratio coût/bénéfices.

Si certaines associations nationales européennes décidaient de se retirer, leur part serait répartie sur les pays qui décideraient de continuer.

Le coût de la protection du mot Trager est d'environ 1000 \$ par pays auquel il faut ajouter la rémunération des cabinets d'avocats

Certains pays dont les USA ne protègent pas le mot Mentastics.

La prochaine réunion des Associations Nationales aura lieu fin octobre.

7. Conseil Ethique (Alain Vercammen)

Pas de travaux en cours pour l'instant.

Dans cette période difficile, se rattacher à la philosophie du Trager est une nourriture et une force.

8. AG 2024

8.1 Choix du lieu (Geneviève Taffin)

Christian Cabaret, qui est en vacances, devait se connecter à 20 h. Il n'a pas pu le faire.

Christian a rencontré des difficultés avec l'Association Diocésaine d'Arras. Il a donc cherché d'autres lieux possibles.

Un des lieux possible serait l'Abbaye Sainte Berthe à Blangy sur Ternoise (62) à 48 km d'Arras, accessible par le train. Parc de 2 ha, parking, hébergement en chambre individuelle, à lit double ou à 2 lits, restauration sur place, salles de réunion : environ 130 € pour 2 nuits avec petit-déjeuner, 4 repas, location de la salle.

Le devis sera communiqué dès que possible.

8.2 Présidence de Trager France

Didier Marie ne sera pas candidat à la présidence lors de la prochaine AG.

➡ Si la présidence vous intéresse, si vous souhaitez être candidat·e, veuillez, dès maintenant, envoyer un mail à Trager France ou prendre contact avec Didier Marie

9. Questions diverses

Boîte mail de Trager France : le numéro de téléphone et le mail de récupération sont désormais ceux de la secrétaire, Geneviève Taffin

10.Date du prochain CA

Mardi 21 Novembre 2023 à 19 h 15

Le Conseil d'Administration prend fin à 21 h